



Problème litige à cause d'un héritage

Par **bottin marianne**, le **25/01/2010** à **18:01**

Arles lundi 23 janvier 2010

Je soupçonne que ma famille est victime de vol, depuis 12 ans.

Un parent riche profiterait tranquillement de l'héritage familial.

Nous sommes pauvres.

Qui pourrez-vous aider ?

Merci!

Recevez cher monsieur, mes sincères salutations

Bottin Marianne

Par **Laure11**, le **25/01/2010** à **18:16**

Bonjour,

Il faudrait quand même un minimum d'explications.

CDT

Par **bottin**, le **15/02/2010** à **15:36**

Lundi 15 février 2010

Monsieur

Je cherche une association sur Nîmes et dans les Bouches-du-Rhône. Qui

aide les particuliers contre les escroqueries, en particulier le vol

d'héritage. Je soupçonne que je suis encore une fois victime. Il s'agit

du vol d'un héritage, qui provenait d'une tante. Un traître dans la famille. Une aubaine. La mort

de mon frère en 1995, la mort de mon père en 1988. En suite la maladie, la baisse de

revenu, pour moi. Mon

frère, il ne s'en sortait plus avec ses dettes. Les descendants de mon

oncle Pierre, il avait droit à l'aide juridictionnelle, ils se sont déclarés, insolvable au centre des

impôts. Le dossier, il n'a pas été

déposé en cassation. Le tribunal, le notaire, l'avocat, ils ne connaissaient que mon père. Il me

fallait valider la succession, toute

seule à l'époque, je n'avais pas eu les moyens de le faire, l'affaire, elle est en suspens. Les taxes d'un chalet non fini, le droit de succession, ils m'ont été saisis. Les taxes de 1985 à 2005. Je solde toujours la taxe du chalet, une saisie automatique.
Recevez, mes sincères salutations distinguées
Bottin Marianne

Par **bottin**, le **17/05/2010** à **17:59**

Lundi 17 mai 2010

Madame Laure11

Je vous ai écrit sur la boîte aux lettres électronique du responsable

Adresse: responsable@legavox.fr. En dessous il n'y avait pas assez de place le texte il était trop long pour vous expliquer mon histoire d'héritage complexe.

Faut-il payer pour avoir une réponse.

Auriez-vous une autre solution, que les cartes bancaires.

Je peux payer par RIB, et mandat compte, mandat cash.

Merci!

Recevez mes sincères salutations distinguées.

Bottin Marianne

Par **bottin**, le **07/07/2010** à **10:40**

Mercredi 4 juillet 2010

Madame Laure

J'aimerais que me disiez qu'elle est la modification que vous m'avez faite à mon message du 15 février 2010

Je vous remercie d'avance !

Recevez chère madame mes sincères salutations distinguées

Bottin Marianne